

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA – N° 01B68-23-0206

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada (AAC) doit continuer d'exploiter le marché de commerce électronique Canada Fair sur Rakuten Ichiba au Japon. La Foire du Canada présente une liste organisée de près de 300 produits alimentaires canadiens sur la plateforme Rakuten.

Le but du présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) est d'annoncer l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces services à :

**Rakuten Group Inc.
Rakuten Crimson House
1-14-1 Tamagawa, Setagaya-ku, Tokyo, Japan
158-0094**

Toutefois, avant d'attribuer le contrat, le gouvernement donne la chance aux autres fournisseurs de démontrer qu'ils peuvent satisfaire aux exigences stipulées dans le présent préavis, en présentant un énoncé des capacités d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé qui satisfait aux exigences mentionnées dans le présent PAC d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils, le gouvernement engagera un processus complet d'appel d'offres, soit par le service d'appels d'offres en ligne, soit par des moyens traditionnels, afin d'attribuer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, avant la date de clôture, un énoncé des capacités qui répond aux exigences établies dans le PAC, le contrat sera attribué au fournisseur présélectionné susmentionné.

Titre du projet

Maintenance équitable d'E-commerce Canada sur Rakuten Ichiba au Japon

Contexte

La marque Canada a été lancée en 2006 par AAC et a soutenu le succès des entreprises et associations agroalimentaires canadiennes sur les marchés mondiaux en faisant reconnaître la qualité des produits canadiens dans le monde entier. La pandémie de COVID-19 a entraîné une présence accrue des consommateurs en ligne, ce qui renforce la nécessité d'une marque canadienne actualisée.

En 2023, AAC a lancé la nouvelle marque Canada, offrant à l'industrie, à ses partenaires et à AAC de nouveaux graphiques et outils optimisés pour l'environnement numérique d'aujourd'hui.

Pour tirer parti de la nouvelle marque Canada, AAC a lancé une campagne ciblée de 12 mois auprès des consommateurs au Japon, qui comprend une vitrine de la Foire du Canada sur la plus grande plateforme de commerce électronique du pays afin de stimuler la demande des consommateurs en mettant en valeur les produits canadiens et en créant des occasions d'achat dans un lieu à fort trafic. espace numérique. La campagne est soutenue par des collaborations

sur les réseaux sociaux, le marketing numérique et un site Web destiné aux consommateurs. La campagne se termine le 29 février 2024.

Rakuten a remporté le contrat pour la conception et l'exécution de la vitrine du salon e-commerce Canada. AAC cherche à poursuivre l'exploitation de la vitrine sur Rakuten en 2023-2024 et 2024-2025 avec une portée et des livrables mis à jour.

Objectifs

Pour que Rakuten Group Inc. héberge, maintienne et mette à jour, selon les besoins, le marché de commerce électronique Canada Fair sur la plateforme Rakuten jusqu'au 28 février 2025.

Portée des travaux

Rakuten fournira les éléments suivants :

- Héberger (et mettre à jour, au besoin) la page de présentation de la Foire du Canada comprenant le contenu de la marque Canada afin d'accroître la reconnaissance de la marque Canada et la notoriété des aliments canadiens au Japon ;
- Maintenir (et mettre à jour, au besoin) la disponibilité des aliments canadiens sur la vitrine de la Foire du Canada ;
- Aider à augmenter le nombre de produits alimentaires canadiens et de vendeurs de produits alimentaires canadiens dans la vitrine de la Foire du Canada ; et
- Stimuler les achats de produits et la reconnaissance d'une variété d'aliments canadiens.

Mesures potentielles :

- Capacité de présentation – Rakuten est largement disponible pour les consommateurs japonais et est capable de présenter (et de mettre à jour, au besoin) la liste organisée d'aliments canadiens (surgelés, frais et de longue conservation).
- Outils promotionnels intégrés – Y compris, mais sans s'y limiter, les e-mails, les coupons et les points. Ceux-ci doivent être capables de générer efficacement du trafic vers la vitrine de la Foire du Canada, particulièrement lors des promotions saisonnières programmées.
- Données de performance – Capacité à fournir au chargé de projet des rapports de performance bimensuels détaillés, y compris des statistiques démontrant les ventes de base, l'augmentation des ventes, le trafic, etc.

Calendrier et produits livrables

Rakuten fournira à AAC l'hébergement et la maintenance de la Foire du Canada sur la plateforme Rakuten, comme décrit dans la portée des travaux.

Qualifications essentielles minimales

Afin de satisfaire aux exigences du présent contrat, le fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il est en mesure de respecter les conditions susmentionnées.

Exception au règlement du gouvernement du Canada

L'article 6 de la partie 10.2.1 du *Règlement sur les marchés de l'État* du Conseil du Trésor prévoit quatre exceptions permettant à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer des appels d'offres. L'exception liée au présent PAC est la suivante :

d. « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise. »

Dispositions justifiant l'appel d'offres limité selon les accords commerciaux

L'Accord de libre-échange nord-américain, l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce et l'Accord sur le commerce intérieur permettent à l'autorité contractante de se soustraire à l'obligation de lancer un appel d'offres selon la condition suivante :

b) « lorsque, du fait qu'il s'agit de travaux d'art ou pour des raisons liées à la protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs ou de renseignements de nature exclusive, ou en l'absence de concurrence pour des raisons techniques, les produits ou services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existera aucun produit ou service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant »

Justification du choix du fournisseur présélectionné

Rakuten a conçu et construit la Foire du Canada uniquement pour sa propre plateforme de commerce électronique. Il n'est pas transférable vers d'autres plateformes de commerce électronique.

Rakuten reste la seule solution efficace et rentable pour continuer à exploiter la Foire du Canada afin de maintenir une présence significative de la marque Canada et des aliments canadiens sur le marché du commerce électronique japonais.

Durée du contrat

La durée du contrat est du Mars 1, 2024 to Mars 31, 2025.

Option 1	Avril 1, 2025 to Mars 31, 2026
Option 2	Avril 1, 2026 to Mars 31, 2027
Option 3	Avril 1, 2027 to Mars 31, 2028

Estimation des coûts

Il est prévu d'attribuer un marché de services au fournisseur pour un montant de :

115 000 \$ CAD, incluant, le cas échéant, les taxes et frais

Chargé de projet

Jeffrey Lang
Canada Brand
Agriculture et Agroalimentaire Canada
1341, chemin Baseline
Ottawa, ON K1A 0C5
Courriel : Jeffrey.Lang@AGR.GC.CA

Autorité contractante

Kyle Harrington
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Section de la passation des contrats de services professionnels
1341, chemin Baseline
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Courriel : kyle.harrington@agr.gc.ca

Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à répondre aux exigences spécifiées peuvent envoyer un énoncé écrit de leurs capacités à l'autorité contractante dont le nom figure dans le présent avis avant la date de clôture.

L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

Date et heure limites de présentation des énoncés de capacités : **8 Février 2024 à 12 :00 PM** .
Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être envoyés par courriel à l'adresse suivante :

Courriel : kyle.harrington@agr.gc.ca

Numéro de la demande : PAC n° 01B68-23-0206

L'énoncé de capacités doit être envoyé d'ici la date de clôture. Les énoncés de capacités reçus d'ici la date de clôture seront pris en considération dans le seul but de déterminer s'il y a lieu de procéder à un appel d'offres plus poussé. L'information fournie sera utilisée par l'État aux seules fins d'évaluation technique pour déterminer si un autre appel d'offres s'avère nécessaire. Les fournisseurs qui auront soumis un énoncé de capacités seront avisés par écrit de la décision prise par AAC d'attribuer un contrat sans appel d'offres additionnel.

Si vous avez des questions concernant ce préavis, veuillez vous adresser à l'agent des contrats désigné plus haut en mentionnant le numéro d'appel d'offres d'AAC (01B68-23-0206) et la date de clôture du PAC.

L'État se réserve le droit de négocier les conditions de tout marché avec les fournisseurs. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.